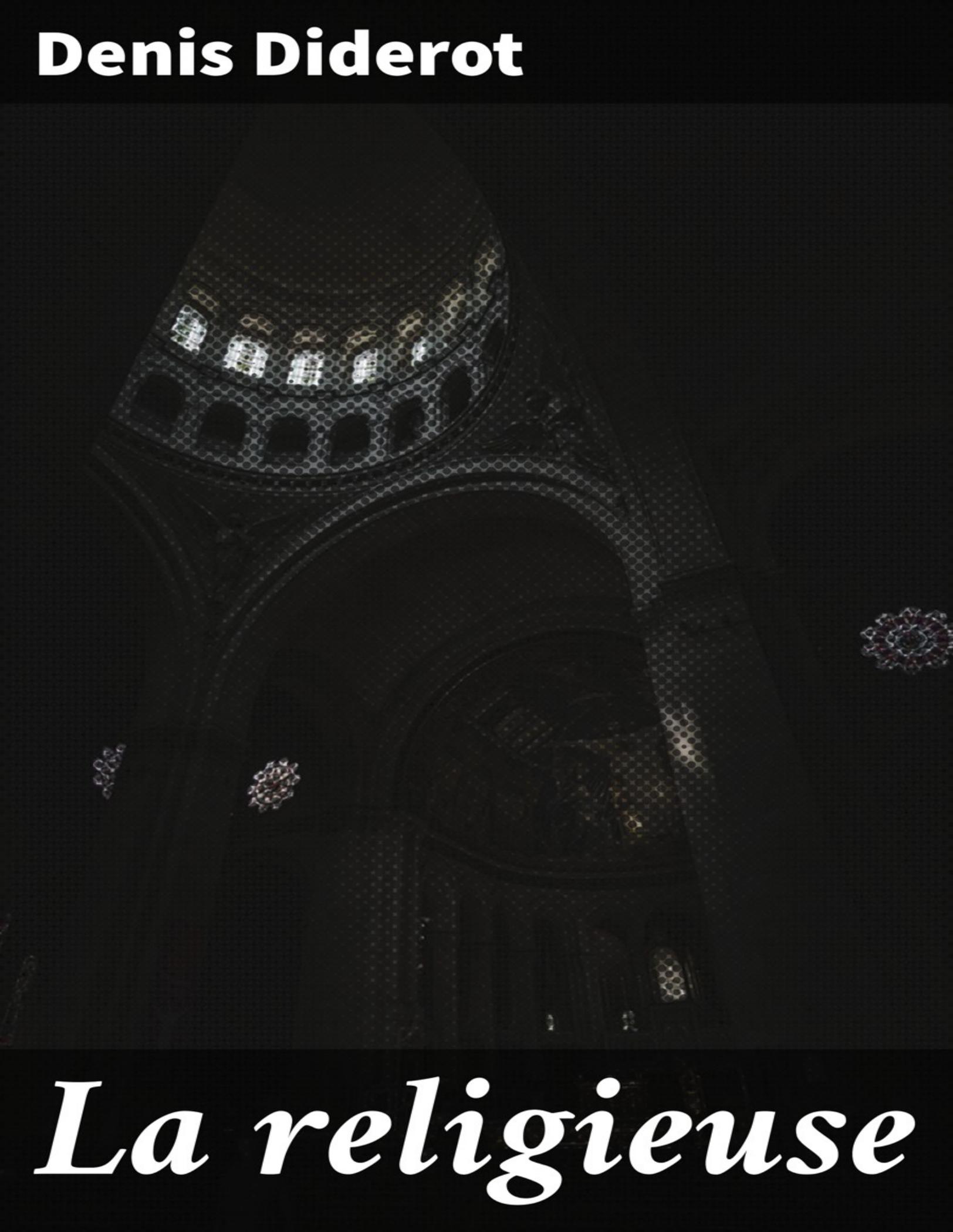


**Denis Diderot**



*La religieuse*

**Denis Diderot**

# **La religieuse**



Publié par Good Press, 2022

[goodpress@okpublishing.info](mailto:goodpress@okpublishing.info)

EAN 4064066082925

# TABLE DES MATIÈRES

NOTICE PRÉLIMINAIRE

LA RELIGIEUSE

PRÉFACE-ANNEXE DE LA RELIGIEUSE

BILLET DE LA RELIGIEUSE À M. LE COMTE DE CROIXMAR.,  
GOUVERNEUR DE L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE.

ON A RÉPONDU

LETTRE DE LA RELIGIEUSE À M. LE MARQUIS DE  
CROISMARE, À CAEN.

RÉPONSE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

RÉPONSE DE LA RELIGIEUSE À M. LE MARQUIS DE  
CROISMARE.

EXTRAIT DES REGISTRES.

LETTRE DE MADAME MADIN À M. LE MARQUIS DE  
CROISMARE.

LETTRE OSTENSIBLE DE MADAME MADIN, TELLE QUE M. LE  
MARQUIS DE CROISMARE L'AVAIT DEMANDÉ.

LETTRE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE À MADAME  
MADIN.

AUTRE LETTRE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE À  
MADAME MADIN.

LETTRE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE À SŒUR  
SUZANNE.

LETTRE DE MADAME MADIN À M. LE MARQUIS DE  
CROISMARE.

LETTRE DE SŒUR SUZANNE À M. LE MARQUIS DE  
CROISMARE.

LETTRE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE À MADAME  
MADIN.

RÉPONSE DE MADAME MADIN À M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

LETTRE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE À MADAME MADIN.

LETTRE DE MADAME MADIN À M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

RÉPONSE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE À MADAME MADIN.

LETTRE DE MADAME MADIN À M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

LETTRE DE MADAME MADIN À M. LE MARQUIS DE CROISMARE.

LETTRE DE M. LE MARQUIS DE CROISMARE À MADAME MADIN.

QUESTION AUX GENS DE LETTRES.

# NOTICE PRÉLIMINAIRE

## Table des matières

La chronologie n'est point une science à dédaigner, et quand on ne consulte pas avec soin les registres où elle inscrit au jour le jour les événements que l'histoire brouille souvent à distance, on risque de fausser, par une seule inadvertance, le caractère d'un homme et parfois celui de toute une époque. Ce n'est point le lieu, dans ces courtes *Notices*, d'entamer une discussion à ce sujet, mais nous ne pouvons nous dispenser cependant de réagir contre une opinion qui pourrait prendre quelque consistance si l'on s'attachait à la valeur de l'homme qui l'a exprimée, il y a quelque temps, dans une collection destinée à avoir beaucoup de lecteurs, celle des *Chefs-d'œuvre des Conteurs français* (Charpentier, 3 vol. in-18, 1874).

Dans son *Introduction aux Conteurs français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, M. Ch. Louandre écrit: «La croisade philosophique ne commence que vers 1750. Diderot ouvre le feu par la *Religieuse*, et fait revivre toutes les accusations des réformés: le célibat, le renoncement, l'ensevelissement dans les cloîtres sont en contradiction avec les instincts les plus profonds de l'âme humaine. Ils conduisent au désespoir, à la révolte désordonnée des sens; ils violent la loi naturelle, et, bien loin de faire des saints, ils ne font que des victimes. Cette thèse, développée avec une verve éclatante, laissa dans les esprits une impression profonde, et si l'on veut prendre la peine de comparer la *Religieuse* et les discussions qui ont provoqué le décret de l'Assemblée nationale<sup>1</sup>, portant suppression des ordres religieux, on

pourra se convaincre que les législateurs ont en grande partie reproduit les arguments du romancier.»

La *Religieuse* ne fut publiée qu'en l'an V (1796) de la République française, et quoiqu'elle fût alors composée depuis trente-cinq ans, elle s'était si peu répandue hors des sociétés du baron d'Holbach et de M<sup>me</sup> d'Épinay, que Grimm lui-même, en 1770, n'en parlait que comme d'une ébauche inachevée et très-probablement perdue. Voilà donc toute la fable de l'influence du roman sur les législateurs de 1790 à vau-l'eau.

Nous ne faisons pas cette rectification pour diminuer l'influence qu'a pu exercer Diderot sur la Révolution. C'est, outre la préoccupation de l'exactitude, parce que cette influence n'est pas, selon nous, celle qu'on lui attribue trop généralement, par souvenir de l'identification, tentée à un moment par La Harpe, de ses doctrines et de celles de Babeuf.

À qui devons-nous connaissance de ce merveilleux ouvrage? nous ne le savons: c'est le libraire Buisson qui l'imprima; mais d'où lui venait la copie, il ne le dit pas. Il y joignit l'extrait de la *Correspondance* de Grimm, qu'on a toujours placé depuis à la suite du roman, avec raison, quoi qu'en ait pu penser Naigeon, auquel nous répondrons à ce sujet.

Ce qui est vrai, c'est que l'effet produit avec ou sans l'addition de Grimm fut prodigieux; que les éditions se multiplièrent dans tous les formats, et que, malgré deux condamnations, en 1824 et en 1826, sous un régime ouvertement clérical, elles n'ont pas cessé de se renouveler. Nous citerons, outre celles de Buisson, in-8<sup>o</sup> de 411 pages,

1796, et, même date, 2 volumes in-18, avec figures, celles de Berlin (Paris), 1797, in-12; Maradan, 1798, in-12, frontispice; 1799, in-8°, portrait et figures gravés par Dupréel; 1804, 2 vol. in-8° avec figures de Le Barbier (les mêmes que celles de l'édition de 1799); Taillard, 1822, in-18; Pigoreau, 1822, in-12; Ladrangé-Lheureux, 1822, in-12, portrait et une figure, gravés par Couché fils; Ladrangé, 1830, in-18; Hiard, 1831, in-18; 1832, in-18, figures; 1832, in-8°, figures; Rignoux, 1833, in-18; Chassignon, 1833, in-18, figures; 1834, in-18; 1841, in-18, figures; Bry, 1849, in-4°, figures...; enfin celle: France et Belgique (Bruxelles), 1871, in-12, portrait d'après Garand, gravé à l'eau-forte par Rajon.

La *Religieuse* a été traduite en allemand<sup>2</sup>, en anglais et en espagnol.

Cette nomenclature prouve au moins une chose: c'est que, si tous les livres ont leur destin, celui des chefs-d'œuvre, malgré toutes les persécutions, est de ne pas périr.

Nous appelons la *Religieuse* un chef-d'œuvre, et c'est un chef-d'œuvre tel, qu'il ne peut être touché sans perdre une partie de sa valeur et sans devenir même dangereux<sup>3</sup>. Comment eût-on voulu que Diderot s'arrêtât en chemin? Que voulait-il peindre? La vie des cloîtres. Et il aurait laissé de côté une des formes de la maladie hystérique qui en résulte si souvent, pour ne pas dire toujours? Les cruautés, on peut les nier: elles se passent à huis clos et ne transpirent que rarement (voir cependant Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. III, p. 338, renvoyant au *Mémoire* de M. Tilliard avec les notes de la sœur Marie Lemonnier, mémoire dont les journaux ont publié des extraits vers

1845); mais la maladie parle, et toujours haut, et elle réclame l'intervention d'un homme, qui n'est plus le prêtre, mais le médecin. Si discret que soit celui-ci, avec quelque soin qu'on le choisisse, il ne peut pas toujours trahir la science, sa véritable maîtresse, et il parle. La *Religieuse* est la mise en action des idées qui règnent dans l'admirable morceau *sur les Femmes* (voir tome II), et l'on eût voulu que la *bête féroce* n'y jouât pas son rôle? On eût voulu que Diderot se condamnât au lieu commun, bon pour La Harpe, de la religieuse au cœur plein d'un amour mondain? Cela était impossible. La seule chose possible était de toucher à ces matières avec discrétion, avec prudence, et si l'on rapproche les passages où Diderot peint la maladie de la supérieure dissolue de ceux de certains de ses ouvrages où il n'avait pas à montrer autant de réserve, on ne pourra se refuser à reconnaître qu'il a fait effort pour se maintenir dans les limites au delà desquelles commence la licence, et qu'il ne les a pas même atteintes. À l'ignorant, il n'apprend rien; à celui qui sait, il est bien loin de tout dire.

Sur ce point particulier, Naigeon a dit des sottises, et ce n'était pas à l'homme qui a ajouté les chapitres que nous avons marqués dans les *Bijoux indiscrets* à se signer hypocritement devant une page, une seule, à laquelle on ne peut reprocher que d'être au-dessous de la réalité.

Fidèle à nos habitudes, nous rappellerons ici deux appréciations contemporaines qui nous semblent des plus sensées. L'une est tirée de la *Décade philosophique*. La seconde est d'un ami de Diderot, que nous retrouverons: Jean Devaines. Nous donnerons celle-ci tout au long, parce qu'elle est dans une tonalité excellente.

L'article de la *Décade*, sous le titre d'*Extraits de la Religieuse*, est signé A4. Il est enthousiaste.

«On a fort bien fait, dit-il, d'empêcher la publication d'un pareil livre sous l'ancien régime; quelque jeune homme, après l'avoir lu, n'aurait pas manqué d'aller mettre le feu au premier couvent de nonnes; mais on fait encore mieux de le publier à présent; cette lecture pourra être utile aux gens assez fous (car il en est) pour s'affliger de la destruction de ces abominables demeures, et pour espérer leur rétablissement.

«Ce singulier et attachant ouvrage restera comme un monument de ce qu'étaient autrefois les couvents, fléau né de l'ignorance et du fanatisme en délire, contre lequel les philosophes avaient si longtemps et si vainement réclamé, et dont la révolution française délivrera l'Europe, si l'Europe ne s'obstine pas à vouloir faire des pas rétrogrades vers la barbarie et l'abrutissement.»

Quant à Devaines, son compte rendu parut d'abord dans les *Nouvelles politiques* du 6 brumaire an V. Il le plaça ensuite dans son *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques*, an VII (1799), recueil tiré d'abord à quatorze exemplaires par les soins de la duchesse de Montmorency Albert Luynes, dans son château de Dampierre; puis à plus grand nombre dans une édition également in-4<sup>o</sup>, destinée au public.

Le voici:

«Une jeune fille est forcée par ses parents à prononcer des vœux. Ce fonds est très-commun; mais ce qui ne l'est pas, c'est le motif qui détermine la mère à sacrifier sa fille; c'est l'énergie du caractère de celle-ci; c'est le genre de

persécutions qu'elle éprouve; c'est surtout cette idée si neuve et si philosophique de n'avoir fondé l'aversion insurmontable de la religieuse pour son état, ni sur l'amour, ni sur l'incrédulité, ni sur le goût de la dissipation. Si elle hait le couvent, ce n'est pas parce qu'une passion le lui rend odieux, c'est parce qu'il répugne à sa raison; ce n'est pas qu'elle soit sans piété, c'est qu'elle est sans superstition; ce n'est pas qu'elle veuille vivre dans la licence, c'est parce qu'elle ne veut pas mourir dans l'esclavage.

«Pour que le tableau de la vie monastique en présentât toutes les horreurs, l'infortunée passe successivement sous le despotisme de cinq supérieures, dont l'une est artificieuse, la seconde enthousiaste, la troisième féroce, la quatrième dissolue et la dernière superstitieuse.

«Ces portraits sont tous d'un grand maître; trois surtout rappelleront souvent vos regards.

«Voyez celui d'une prieure dont la dévotion a attendri le cœur et exalté la tête. Son éloquence est ardente; ses paroles celles d'une inspirée; ses prières des actes d'amour. Les sœurs qu'elle juge dignes d'une communication intime ressentent bientôt la même ferveur; elle leur fait éprouver le besoin et goûter les charmes des consolations intérieures; elle les échauffe, pleure avec elles, et leur transmet les impressions célestes dont elle est enivrée. Quelquefois même son âme devient languissante, aride, ne reçoit plus le don d'émouvoir; elle comprend alors que Dieu se retire, que l'esprit se tait. Elle ne trouve pas de force pour lutter contre cet état pénible; un trouble secret la consume, la vie lui est à charge; elle conjure l'Être qu'elle adore, ou de se rapprocher d'elle, ou de l'appeler à lui.

«Ceux qui ont lu quelques pages de *sainte Thérèse*, de *saint François de Sales*, le *Moyen court*, les *Torrents* de M<sup>me</sup> Guyon, y auront vu les traits divers qui ont été réunis pour former la mystique idéale.

«Vous frémissez ensuite lorsque vous apprenez quels sont les tourments qu'une supérieure, dont l'âme est atroce, le pouvoir sans bornes, l'imagination infernale, peut faire subir à la religieuse qui a osé invoquer la justice contre des serments arrachés par la violence. Le cilice la déchire; la discipline fait couler son sang; ses vêtements sont les lambeaux de la misère; sa nourriture est celle des plus vils animaux; sa demeure, un caveau glacé; son sommeil est interrompu par des cris sinistres. Accusée comme infâme, rejetée de l'Église comme sacrilège, exorcisée comme possédée, ses compagnes la foulent sous leurs pieds, et on la pousse au désespoir pour la déterminer au suicide.

«À cette peinture effrayante, succède le portrait d'une prieure abandonnée à un vice honteux. Elle a jeté le désordre dans la communauté, tyrannisé les vieilles recluses, perverti les jeunes sœurs; elle emploie la ruse, la force et les larmes pour perdre une innocente. Les commencements, les progrès, les suites de la séduction, l'impétuosité des désirs, la douleur des refus, les fureurs de la jalousie, tout ce qu'un esprit dépravé peut ajouter à des mœurs infâmes, est rendu avec une chaleur si vive, qu'il ne sera guère possible aux femmes de lire ce morceau, et que les hommes délicats regretteront que l'auteur n'ait pas fait usage du talent avec lequel, dans l'article *Jouissance*, de l'Encyclopédie, il a su exprimer, sans offenser la pudeur la plus timide, toutes les délices de la volupté; mais peut-être

est-il au-dessus du pouvoir de l'art de voiler un genre de corruption qui, isolant un sexe de l'autre, est le plus grand outrage que puisse recevoir la nature; peut-être aussi l'artiste a-t-il pensé que s'il diminuait la laideur du crime, il affaiblirait l'indignation. Quoi qu'il en soit, la catastrophe est telle que les rigoristes peuvent le souhaiter: la coupable passe de la débauche aux remords, des remords au délire, et du délire à une fin funeste.

«Tout l'ouvrage est d'un intérêt pressant. La réforme qu'il aurait pu opérer en France a précédé sa publication; mais, en retranchant quelques pages qui lui sont étrangères, et dont je parlerai dans un moment, il sera très-utile dans les pays où l'usage absurde et barbare de renfermer des bourreaux avec des victimes subsiste encore.

«Cette production honore la mémoire de Diderot, et est une preuve de plus de la beauté de son talent; elle a la pureté de celles qu'il n'a point tourmentées. Les personnes qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité savent que lorsqu'un ami, l'imprimeur, le temps le pressaient, il faisait toujours bien; que lorsqu'il composait rapidement, rien ne troublait la netteté de ses idées et n'altérait le charme de sa diction; que ses défauts naissaient de ses corrections, et que la perfection, qui quelquefois a prévenu ses vœux, s'est constamment refusée à ses efforts.

«Ici, point d'enflure, d'obscurité, d'affectation; le sujet est simple, les moyens naturels, le but moral; les personnages, les événements, les discours sont si vrais, qu'on aurait été persuadé que les mémoires avaient été écrits par la religieuse elle-même, sans conseil et sans exagération, si l'éditeur ne nous eût détrompés.

«À la suite du volume, il publie l'extrait d'une correspondance qui nous découvre qu'une plaisanterie de M. Grimm a été l'origine du roman de Diderot.

«Il est bien étrange que l'éditeur n'ait pas senti qu'une plaisanterie, hors de la société et à une grande distance du temps où elle a été faite, paraîtrait très-insipide; que le public n'avait rien à gagner à une pareille confiance, et qu'il était déraisonnable, sous tous les rapports, de lui déclarer que ce qu'il avait pris pour une vérité n'était qu'une fiction.

«Il faut espérer que dans une autre édition l'on supprimera une explication qui détruit le plaisir du lecteur, l'utilité du livre et l'illusion précieuse que l'auteur avait créée avec autant de soin que de succès.»

C'est cette même opinion que Naigeon aussi a soutenue. Nous avons déjà dit que nous la combattrions; nous le ferons quand il en sera temps, c'est-à-dire quand on aura lu le roman et sa préface-annexe jusqu'au bout.

On verra d'ailleurs que nous avons eu pour cette annexe une copie nouvelle qui, sans en changer le caractère, en explique mieux la nécessité.

Il nous resterait à donner quelques détails sur le héros de cette aventure, le bienfaiteur qu'on implore et qui ne se laisse pas implorer en vain, M. le marquis de Croismare. On le connaîtra au mieux si, après avoir lu ce qu'en dit Grimm, on lit les nombreux passages où il est question de lui dans les *Mémoires* de M<sup>me</sup> d'Épinay, et surtout le portrait qu'elle en a tracé dans le chapitre vi de la seconde partie (édition P. Boiteau).

Quelques renseignements supplémentaires peuvent cependant être bons à réunir pour quelques lecteurs.

Le *Dictionnaire de la Noblesse*, de la Chenaye des Bois, l'appelle Marc-Antoine-Nicolas de Croismare, écuyer, seigneur, patron et baron de Lasson. Il était chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment du Roi, infanterie. Il avait épousé, en 1735, Suzanne Davy de la Pailleterie dont il eut un fils qui mourut jeune et une fille, celle dont il est parlé dans l'annexe à la *Religieuse*. Il avait un frère, Louis-Eugène, qui, continuant le service militaire, devint maréchal de camp après la campagne d'Allemagne, en 1752. C'est à celui-ci que paraît se rapporter la notice de l'*Armorial du Bibliophile*, 2<sup>e</sup> partie, p. 174.

Croismare, ou plutôt Croixmare, lieu d'origine de la famille, est un village du canton de Pavilly, arrondissement de Rouen. Mais notre marquis, de la branche de la Pinelière et de Lasson, habitait, quand il n'était pas à Paris, son château de Lasson, situé près de Creully, dans l'arrondissement de Caen. De là, il correspondait avec les artistes et les gens de lettres de son temps. Georges Wille, le graveur, dans son *Journal*, consigne, à la date du 29 mai 1760: «Reçu un couteau magnifique en présent, de la part de M. le marquis de Croismare. Il me l'a envoyé de Normandie.» Grimm, dans sa *Correspondance* (1<sup>er</sup> juin 1756), enregistre deux sujets de pastels commandés au jeune Mengs, alors à Rome, par le marquis satisfait des travaux du même artiste qu'il avait vus chez le baron d'Holbach. C'était donc un de ces amateurs distingués, comme il y en avait plusieurs à cette époque, et, quoiqu'il

fût «d'une laideur originale, cette laideur, dit de lui Galiani, était charmante et caractéristique.»

Dans les *Curiosités littéraires* de M. Lalanne (p. 351-52), le marquis de Croismare est donné comme le fondateur d'un ordre burlesque, celui des *Lanturlus* (refrain qui servit à nombre de chansons pendant près d'un siècle, de 1629 à la Régence). Il en fut, selon cet auteur, grand maître, et M<sup>me</sup> de la Ferté-Imbault, fille de M<sup>me</sup> Geoffrin, grande maîtresse. Cependant M. Dinaux, dans son histoire des *Sociétés badines, galantes et littéraires*, ne le nomme même pas parmi les dignitaires de cet ordre. Il est vrai que M. Dinaux ne commence son histoire que vers 1775, époque où fut nommé chevalier grand-maréchal de l'ordre le comte de Montazet. À cette date, le marquis de Croismare était mort depuis deux ans, puisque Galiani lui a fait une sorte d'oraison funèbre en 1773.

Le marquis de Croismare avait un cousin plus jeune que lui, qui, d'après le *Mercure de France*, mourut la même année, le 22 mars. C'était le comte Jacques-René de Croismare, chevalier grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de l'École royale militaire. C'est à lui qu'est adressée la première lettre de la religieuse (dans l'annexe de Grimm), laquelle écrit *Croixmar*.

La date de la composition de la *Religieuse* résulte non-seulement des faits consignés dans la préface-annexe, mais d'une lettre écrite, le 10 septembre 1760, par Diderot, à M<sup>lle</sup> Voland, lettre dans laquelle il lui dit: «J'ai emporté ici (à la Chevrette, chez M<sup>me</sup> d'Épinay) la *Religieuse*, que j'avancerai, si j'en ai le temps.»

M. Dubrunfaut, l'un des amateurs d'autographes les plus éclairés de notre époque, a bien voulu, parmi plusieurs pièces intéressantes, nous communiquer une copie de ce roman. Cette copie, malheureusement très-incomplète, nous a fourni cependant quelques variantes, mais pour les premières pages seulement. Nous avons, comme précédemment, fait usage, sans les signaler, de celles qui nous paraissaient préférables à l'ancien texte, ne rappelant en note que celles dont l'importance ne commandait pas l'adoption.

## **LA RELIGIEUSE**

### [Table des matières](#)

La réponse de M. le marquis de Croismare, s'il m'en fait une, me fournira les premières lignes de ce récit. Avant que de lui écrire, j'ai voulu le connaître. C'est un homme du monde, il s'est illustré au service; il est âgé, il a été marié; il a une fille et deux fils qu'il aime et dont il est chéri. Il a de la naissance, des lumières, de l'esprit, de la gaieté, du goût pour les beaux-arts, et surtout de l'originalité. On m'a fait l'éloge de sa sensibilité, de son honneur et de sa probité; et j'ai jugé par le vif intérêt qu'il a pris à mon affaire, et par tout ce qu'on m'en a dit que je ne m'étais point compromise en m'adressant à lui: mais il n'est pas à présumer qu'il se détermine à changer mon sort sans savoir qui je suis, et c'est ce motif qui me résout à vaincre mon amour-propre et ma répugnance, en entreprenant ces mémoires, où je peins une partie de mes malheurs, sans talent et sans art, avec la naïveté d'un enfant de mon âge et la franchise de mon caractère. Comme mon protecteur pourrait exiger, ou que

peut-être la fantaisie me prendrait de les achever dans un temps où des faits éloignés auraient cessé d'être présents à ma mémoire, j'ai pensé que l'abrégé qui les termine, et la profonde impression qui m'en restera tant que je vivrai, suffiraient pour me les rappeler avec exactitude.

---

Mon père était avocat. Il avait épousé ma mère dans un âge assez avancé; il en eut trois filles. Il avait plus de fortune qu'il n'en fallait pour les établir solidement; mais pour cela il fallait au moins que sa tendresse fût également partagée; et il s'en manque bien que j'en puisse faire cet éloge. Certainement je valais mieux que mes sœurs par les agréments de l'esprit et de la figure, le caractère et les talents; et il semblait que mes parents en fussent affligés. Ce que la nature et l'application m'avaient accordé d'avantages sur elles devenant pour moi une source de chagrins, afin d'être aimée, chérie, fêtée, excusée toujours comme elles l'étaient, dès mes plus jeunes ans j'ai désiré de leur ressembler. S'il arrivait qu'on dît à ma mère: «Vous avez des enfants charmants...» jamais cela ne s'entendait de moi. J'étais quelquefois bien vengée de cette injustice; mais les louanges que j'avais reçues me coûtaient si cher quand nous étions seules, que j'aurais autant aimé de l'indifférence ou même des injures; plus les étrangers m'avaient marqué de prédilection, plus on avait d'humeur lorsqu'ils étaient sortis. Ô combien j'ai pleuré de fois de n'être pas née laide, bête, sotté, orgueilleuse; en un mot, avec tous les travers qui leur réussissaient auprès de nos parents! Je me suis demandé d'où venait cette bizarrerie, dans un père, une mère d'ailleurs honnêtes, justes et pieux. Vous l'avouerez-je,

monsieur? Quelques discours échappés à mon père dans sa colère, car il était violent; quelques circonstances rassemblées à différents intervalles, des mots de voisins, des propos de valets, m'en ont fait soupçonner une raison qui les excuserait un peu. Peut-être mon père avait-il quelque incertitude sur ma naissance; peut-être rappelais-je à ma mère une faute qu'elle avait commise, et l'ingratitude d'un homme qu'elle avait trop écouté; que sais-je? Mais quand ces soupçons seraient mal fondés, que risquerais-je à vous les confier? Vous brûlerez cet écrit, et je vous promets de brûler vos réponses.

Comme nous étions venues au monde à peu de distance les unes des autres, nous devînmes grandes tous les trois ensemble. Il se présenta des partis. Ma sœur aînée fut recherchée par un jeune homme charmant; bientôt je m'aperçus qu'il me distinguait, et je devinai qu'elle ne serait incessamment que le prétexte de ses assiduités. Je pressentis tout ce que cette préférence pouvait m'attirer de chagrins; et j'en avertis ma mère. C'est peut-être la seule chose que j'aie faite en ma vie qui lui ait été agréable, et voici comment j'en fus récompensée. Quatre jours après, ou du moins à peu de jours, on me dit qu'on avait arrêté ma place dans un couvent; et dès le lendemain j'y fus conduite. J'étais si mal à la maison, que cet événement ne m'affligea point; et j'allai à Sainte-Marie, c'est mon premier couvent, avec beaucoup de gaieté. Cependant l'amant de ma sœur ne me voyant plus, m'oublia, et devint son époux. Il s'appelle M. K\*\*\*; il est notaire, et demeure à Corbeil, où il fait le plus mauvais ménage. Ma seconde sœur fut mariée à

un M. Bauchon, marchand de soieries à Paris, rue Quincampoix, et vit assez bien avec lui.

Mes deux sœurs établies, je crus qu'on penserait à moi, et que je ne tarderais pas à sortir du couvent. J'avais alors seize ans et demi. On avait fait des dots considérables à mes sœurs, je me promettais un sort égal au leur: et ma tête s'était remplie de projets séduisants, lorsqu'on me fit demander au parloir. C'était le père Séraphin, directeur de ma mère; il avait été aussi le mien; ainsi il n'eut pas d'embarras à m'expliquer le motif de sa visite: il s'agissait de m'engager à prendre l'habit. Je me récriai sur cette étrange proposition; et je lui déclarai nettement que je ne me sentais aucun goût pour l'état religieux. «Tant pis, me dit-il, car vos parents se sont dépouillés pour vos sœurs, et je ne vois plus ce qu'ils pourraient pour vous dans la situation étroite où ils se sont réduits. Réfléchissez-y, mademoiselle; il faut ou entrer pour toujours dans cette maison, ou s'en aller dans quelque couvent de province où l'on vous recevra pour une modique pension, et d'où vous ne sortirez qu'à la mort de vos parents, qui peut se faire attendre encore longtemps...» Je me plaignis avec amertume, et je versai un torrent de larmes. La supérieure était prévenue; elle m'attendait au retour du parloir. J'étais dans un désordre qui ne se peut expliquer. Elle me dit: «Et qu'avez-vous, ma chère enfant? (Elle savait mieux que moi ce que j'avais.) Comme vous voilà! Mais on n'a jamais vu un désespoir pareil au vôtre, vous me faites trembler. Est-ce que vous avez perdu monsieur votre père ou madame votre mère?» Je pensai lui répondre, en me jetant entre ses bras, «Eh! plutôt à Dieu!...» je me contentai de m'écrier: «Hélas! je

n'ai ni père ni mère; je suis une malheureuse qu'on déteste et qu'on veut enterrer ici toute vive.» Elle laissa passer le torrent; elle attendit le moment de la tranquillité. Je lui expliquai plus clairement ce qu'on venait de m'annoncer. Elle parut avoir pitié de moi; elle me plaignit; elle m'encouragea à ne point embrasser un état pour lequel je n'avais aucun goût; elle me promit de prier, de remontrer, de solliciter. Oh! monsieur, combien ces supérieures de couvent sont artificieuses! vous n'en avez point d'idée. Elle écrivit en effet. Elle n'ignorait pas les réponses qu'on lui ferait; elle me les communiqua; et ce n'est qu'après bien du temps que j'ai appris à douter de sa bonne foi. Cependant le terme qu'on avait mis à ma résolution arriva, elle vint m'en instruire avec la tristesse la mieux étudiée. D'abord elle demeura sans parler, ensuite elle me jeta quelques mots de commisération, d'après lesquels je compris le reste. Ce fut encore une scène de désespoir; je n'en aurai guère d'autres à vous peindre. Savoir se contenir est leur grand art. Ensuite elle me dit, en vérité je crois que ce fut en pleurant: «Eh bien! mon enfant, vous allez donc nous quitter! chère enfant, nous ne nous reverrons plus!...» Et d'autres propos que je n'entendis pas. J'étais renversée sur une chaise; ou je gardais le silence, ou je sanglotais, ou j'étais immobile, ou je me levais, ou j'allais tantôt m'appuyer contre les murs, tantôt exhaler ma douleur sur son sein. Voilà ce qui s'était passé lorsqu'elle ajouta: «Mais que ne faites-vous une chose? Écoutez, et n'allez pas dire au moins que je vous en ai donné le conseil; je compte sur une discrétion inviolable de votre part: car, pour toute chose au monde, je ne voudrais pas qu'on eût un reproche à me faire. Qu'est-ce

qu'on demande de vous? Que vous preniez le voile? Eh bien! que ne le prenez-vous? À quoi cela vous engage-t-il? À rien, à demeurer encore deux ans avec nous. On ne sait ni qui meurt ni qui vit; deux ans, c'est du temps, il peut arriver bien des choses en deux ans...» Elle joignit à ces propos insidieux tant de caresses, tant de protestations d'amitié, tant de faussetés douces: «je savais où j'étais, je ne savais pas où l'on me mènerait,» et je me laissai persuader. Elle écrivit donc à mon père; sa lettre était très-bien, oh! pour cela on ne peut mieux: ma peine, ma douleur, mes réclamations n'y étaient point dissimulées; je vous assure qu'une fille plus fine que moi y aurait été trompée; cependant on finissait par donner mon consentement. Avec quelle célérité tout fut préparé! Le jour fut pris, mes habits faits, le moment de la cérémonie arrivé, sans que j'aperçoive aujourd'hui le moindre intervalle entre ces choses.

J'oubliais de vous dire que je vis mon père et ma mère, que je n'épargnai rien pour les toucher, et que je les trouvai inflexibles. Ce fut un M. l'abbé Blin, docteur de Sorbonne, qui m'exhorta, et M. l'évêque d'Alep qui me donna l'habit. Cette cérémonie n'est pas gaie par elle-même; ce jour-là elle fut des plus tristes. Quoique les religieuses s'empressassent autour de moi pour me soutenir, vingt fois je sentis mes genoux se dérober, et je me vis prête à tomber sur les marches de l'autel. Je n'entendais rien, je ne voyais rien, j'étais stupide; on me menait, et j'allais; on m'interrogeait, et l'on répondait pour moi. Cependant cette cruelle cérémonie prit fin; tout le monde se retira, et je restai au milieu du troupeau auquel on venait de m'associer.

Mes compagnes m'ont entourée; elles m'embrassent, et se disent: «Mais voyez donc, ma sœur, comme elle est belle! comme ce voile noir relève la blancheur de son teint! comme ce bandeau lui sied! comme il lui arrondit le visage! comme il étend ses joues! comme cet habit fait valoir sa taille et ses bras!...» Je les écoutais à peine; j'étais désolée; cependant, il faut que j'en convienne, quand je fus seule dans ma cellule, je me ressouvins de leurs flatteries; je ne pus m'empêcher de les vérifier à mon petit miroir; et il me sembla qu'elles n'étaient pas tout à fait déplacées. Il y a des honneurs attachés à ce jour; on les exagéra pour moi: mais j'y fus peu sensible; et l'on affecta de croire le contraire et de me le dire, quoiqu'il fût clair qu'il n'en était rien. Le soir, au sortir de la prière, la supérieure se rendit dans ma cellule. «En vérité, me dit-elle après m'avoir un peu considérée, je ne sais pourquoi vous avez tant de répugnance pour cet habit; il vous fait à merveille, et vous êtes charmante; sœur Suzanne est une très-belle religieuse, on vous en aimera davantage. Çà, voyons un peu, marchez. Vous ne vous tenez pas assez droite; il ne faut pas être courbée comme cela...» Elle me composa la tête, les pieds, les mains, la taille, les bras; ce fut presque une leçon de Marcel<sup>5</sup> sur les grâces monastiques: car chaque état a les siennes. Ensuite elle s'assit, et me dit: «C'est bien; mais à présent parlons un peu sérieusement. Voilà donc deux ans de gagnés; vos parents peuvent changer de résolution; vous-même, vous voudrez peut-être rester ici quand ils voudront vous en tirer; cela ne serait point du tout impossible.—Madame, ne le croyez pas.—Vous avez été longtemps parmi nous, mais vous ne connaissez pas encore

notre vie; elle a ses peines sans doute, mais elle a aussi ses douceurs...» Vous vous doutez bien de tout ce qu'elle put ajouter du monde et du cloître, cela est écrit partout, et partout de la même manière; car, grâces à Dieu, on m'a fait lire le nombreux fatras de ce que les religieux ont débité de leur état, qu'ils connaissent bien et qu'ils détestent, contre le monde qu'ils aiment, qu'ils déchirent et qu'ils ne connaissent pas.

Je ne vous ferai pas le détail de mon noviciat; si l'on observait toute son austérité, on n'y résisterait pas; mais c'est le temps le plus doux de la vie monastique. Une mère des novices est la sœur la plus indulgente qu'on a pu trouver. Son étude est de vous dérober toutes les épines de l'état; c'est un cours de séduction la plus subtile et la mieux apprêtée. C'est elle qui épaissit les ténèbres qui vous environnent, qui vous berce, qui vous endort, qui vous en impose, qui vous fascine; la nôtre s'attacha à moi particulièrement. Je ne pense pas qu'il y ait aucune âme, jeune et sans expérience, à l'épreuve de cet art funeste. Le monde a ses précipices; mais je n'imagine pas qu'on y arrive par une pente aussi facile. Si j'avais éternué<sup>6</sup> deux fois de suite, j'étais dispensée de l'office, du travail, de la prière; je me couchais de meilleure heure, je me levais plus tard; la règle cessait pour moi. Imaginez, monsieur, qu'il y avait des jours où je soupirais après l'instant de me sacrifier. Il ne se passe pas une histoire fâcheuse dans le monde qu'on ne vous en parle; on arrange les vraies, on en fait de fausses, et puis ce sont des louanges sans fin et des actions de grâces à Dieu qui nous met à couvert de ces humiliantes aventures. Cependant il approchait, ce temps que j'avais

quelquefois hâté par mes désirs. Alors je devins rêveuse, je sentis mes répugnances se réveiller et s'accroître. Je les allais confier<sup>7</sup> à la supérieure, ou à notre mère des novices. Ces femmes se vengent bien de l'ennui que vous leur portez: car il ne faut pas croire qu'elles s'amuse du rôle hypocrite qu'elles jouent, et des sottises qu'elles sont forcées de vous répéter; cela devient à la fin si usé et si maussade pour elles; mais elles s'y déterminent, et cela pour un millier d'écus qu'il en revient à leur maison. Voilà l'objet important pour lequel elles mentent toute leur vie, et préparent à de jeunes innocentes un désespoir de quarante, de cinquante années, et peut-être un malheur éternel; car il est sûr, monsieur, que, sur cent religieuses qui meurent avant cinquante ans, il y en a cent tout juste de damnées, sans compter celles qui deviennent folles, stupides ou furieuses en attendant.

Il arriva un jour qu'il s'en échappa une de ces dernières de la cellule où on la tenait renfermée. Je la vis. Voilà l'époque de mon bonheur ou de mon malheur, selon, monsieur, la manière dont vous en userez avec moi. Je n'ai jamais rien vu de si hideux. Elle était échevelée et presque sans vêtement; elle traînait des chaînes de fer; ses yeux étaient égarés; elle s'arrachait les cheveux; elle se frappait la poitrine avec les poings, elle courait, elle hurlait; elle se chargeait elle-même, et les autres, des plus terribles imprécations; elle cherchait une fenêtre pour se précipiter. La frayeur me saisit, je tremblai de tous mes membres, je vis mon sort dans celui de cette infortunée, et sur-le-champ il fut décidé, dans mon cœur, que je mourrais mille fois plutôt que de m'y exposer. On pressentit l'effet que cet

événement pourrait faire sur mon esprit; on crut devoir le prévenir. On me dit de cette religieuse je ne sais combien de mensonges ridicules qui se contredisaient: qu'elle avait déjà l'esprit dérangé quand on l'avait reçue; qu'elle avait eu un grand effroi dans un temps critique; qu'elle était devenue sujette à des visions; qu'elle se croyait en commerce avec les anges; qu'elle avait fait des lectures pernicieuses qui lui avaient gâté l'esprit; qu'elle avait entendu des novateurs d'une morale outrée, qui l'avaient si fort épouvantée des jugements de Dieu, que sa tête ébranlée en avait été renversée; qu'elle ne voyait plus que des démons, l'enfer et des gouffres de feu; qu'elles étaient bien malheureuses; qu'il était inouï qu'il y eût jamais eu un pareil sujet dans la maison; que sais-je encore quoi? Cela ne prit point auprès de moi. À tout moment ma religieuse folle me revenait à l'esprit, et je me renouvelais le serment de ne faire aucun vœu.

Le voici pourtant arrivé ce moment où il s'agissait de montrer si je savais me tenir parole. Un matin, après l'office, je vis entrer la supérieure chez moi. Elle tenait une lettre. Son visage était celui de la tristesse et de l'abattement; les bras lui tombaient; il semblait que sa main n'eût pas la force de soulever cette lettre; elle me regardait; des larmes semblaient rouler dans ses yeux; elle se taisait et moi aussi: elle attendait que je parlasse la première; j'en fus tentée, mais je me retins. Elle me demanda comment je me portais; que l'office avait été bien long aujourd'hui; que j'avais un peu toussé; que je lui paraissais indisposée. À tout cela je répondis: «Non, ma chère mère.» Elle tenait toujours sa lettre d'une main pendante; au milieu de ces questions, elle

la posa sur ses genoux, et sa main la cachait en partie; enfin, après avoir tourné autour de quelques questions sur mon père, sur ma mère, voyant que je ne lui demandais point ce que c'était que ce papier, elle me dit: «Voilà une lettre...»

À ce mot je sentis mon cœur se troubler, et j'ajoutai d'une voix entrecoupée et avec des lèvres tremblantes: «Elle est de ma mère?

—Vous l'avez dit; tenez, lisez...»

Je me remis un peu, je pris la lettre, je la lus d'abord avec assez de fermeté; mais à mesure que j'avançais, la frayeur, l'indignation, la colère, le dépit, différentes passions se succédant en moi, j'avais différentes voix, je prenais différents visages et je faisais différents mouvements. Quelquefois je tenais à peine ce papier, ou je le tenais comme si j'eusse voulu le déchirer, ou je le serrais violemment comme si j'avais été tentée de le froisser et de le jeter loin de moi.

«Eh bien! mon enfant, que répondrons-nous à cela?

—Madame, vous le savez.

—Mais non, je ne le sais pas. Les temps sont malheureux, votre famille a souffert des pertes; les affaires de vos sœurs sont dérangées; elles ont l'une et l'autre beaucoup d'enfants, on s'est épuisé pour elles en les mariant; on se ruine pour les soutenir. Il est impossible qu'on vous fasse un certain sort; vous avez pris l'habit; on s'est constitué en dépenses; par cette démarche vous avez donné des espérances; le bruit de votre profession prochaine s'est répandu dans le monde. Au reste, comptez toujours sur tous mes secours. Je n'ai jamais attiré personne en religion, c'est

un état où Dieu nous appelle, et il est très-dangereux de mêler sa voix à la sienne. Je n'entreprendrai point de parler à votre cœur, si la grâce ne lui dit rien; jusqu'à présent je n'ai point à me reprocher le malheur d'une autre; voudrais-je commencer par vous, mon enfant, qui m'êtes si chère? Je n'ai point oublié que c'est à ma persuasion que vous avez fait les premières démarches; et je ne souffrirai point qu'on en abuse pour vous engager au delà de votre volonté. Voyons donc ensemble, concertons-nous. Voulez-vous faire profession?

—Non, madame.

—Vous ne vous sentez aucun goût pour l'état religieux?

—Non, madame.

—Vous n'obéirez point à vos parents?

—Non, madame.

—Que voulez-vous donc devenir?

—Tout, excepté religieuse. Je ne le veux pas être, je ne le serai pas.

—Eh bien! vous ne le serez pas. Voyons, arrangeons une réponse à votre mère...»

Nous convînmes de quelques idées. Elle écrivit, et me montra sa lettre qui me parut encore très-bien. Cependant on me dépêcha le directeur de la maison; on m'envoya le docteur qui m'avait prêchée à ma prise d'habit; on me recommanda à la mère des novices; je vis M. l'évêque d'Alep; j'eus des lances à rompre avec des femmes pieuses qui se mêlèrent de mon affaire sans que je les connusse; c'étaient des conférences continuelles avec des moines et des prêtres; mon père vint, mes sœurs m'écrivirent; ma mère parut la dernière: je résistai à tout. Cependant le jour

fut pris pour ma profession; on ne négligea rien pour obtenir mon consentement; mais quand on vit qu'il était inutile de le solliciter, on prit le parti de s'en passer.

De ce moment, je fus renfermée dans ma cellule; on m'imposa le silence; je fus séparée de tout le monde, abandonnée à moi-même; et je vis clairement qu'on était résolu à disposer de moi sans moi. Je ne voulais point m'engager; c'était un point décidé: et toutes les terreurs vraies ou fausses qu'on me jetait sans cesse, ne m'ébranlaient pas. Cependant j'étais dans un état déplorable; je ne savais point ce qu'il pouvait durer; et s'il venait à cesser, je savais encore moins ce qui pouvait m'arriver. Au milieu de ces incertitudes, je pris un parti, dont vous jugerez, monsieur, comme il vous plaira; je ne voyais plus personne, ni la supérieure, ni la mère des novices, ni mes compagnes; je fis avertir la première, et je feignis de me rapprocher de la volonté de mes parents; mais mon dessein était de finir cette persécution avec éclat, et de protester publiquement contre la violence qu'on méditait: je dis donc qu'on était maître de mon sort, qu'on en pouvait disposer comme on voudrait; qu'on exigeait que je fisse profession, et que je la ferais. Voilà la joie répandue dans toute la maison, les caresses revenues avec toutes les flatteries et toute la séduction. «Dieu avait parlé à mon cœur; personne n'était plus faite pour l'état de perfection que moi. Il était impossible que cela ne fût pas, on s'y était toujours attendu. On ne remplit pas ses devoirs avec tant d'édification et de constance, quand on n'y est pas vraiment appelée. La mère des novices n'avait jamais vu dans aucune de ses élèves de vocation mieux caractérisée; elle était

toute surprise du travers que j'avais pris, mais elle avait toujours bien dit à notre mère supérieure qu'il fallait tenir bon, et que cela passerait; que les meilleures religieuses avaient eu de ces moments-là; que c'étaient des suggestions du mauvais esprit qui redoublait ses efforts lorsqu'il était sur le point de perdre sa proie; que j'allais lui échapper; qu'il n'y avait plus que des roses pour moi; que les obligations de la vie religieuse me paraîtraient d'autant plus supportables, que je me les étais plus fortement exagérées; que cet appesantissement subit du joug était une grâce du ciel, qui se servait de ce moyen pour l'alléger...» Il me paraissait assez singulier que la même chose vînt de Dieu ou du diable, selon qu'il leur plaisait de l'envisager. Il y a beaucoup de circonstances pareilles dans la religion; et ceux qui m'ont consolée, m'ont souvent dit de mes pensées, les uns que c'étaient autant d'instigations de Satan, et les autres, autant d'inspirations de Dieu. Le même mal vient, ou de Dieu qui nous éprouve, ou du diable qui nous tente.

Je me conduisis avec discrétion; je crus pouvoir me répondre de moi. Je vis mon père; il me parla froidement; je vis ma mère; elle m'embrassa; je reçus des lettres de congratulation de mes sœurs et de beaucoup d'autres. Je sus que ce serait un M. Sornin, vicaire de Saint-Roch, qui ferait le sermon, et M. Thierry, chancelier de l'Université, qui recevrait mes vœux. Tout alla bien jusqu'à la veille du grand jour, excepté qu'ayant appris que la cérémonie serait clandestine, qu'il y aurait très-peu de monde, et que la porte de l'église ne serait ouverte qu'aux parents, j'appelai par la tourière toutes les personnes de notre voisinage, mes